

Le « parcours » d'un prêtre de l'Opus Dei

Claude Petit, né en 1947, est membre de l'Opus Dei depuis trente quatre ans. Il a été ordonné prêtre en 1982, après avoir exercé quelques années la profession de clerc de notaire.

15 sept. 2006

Monsieur l'abbé, il y a 2% de prêtres dans l'Opus Dei. Lorsque vous avez demandé à faire partie de l'Opus Dei, était-ce parce que vous saviez avoir la vocation de prêtre ?

En fait, être prêtre n'a pas été mon premier projet. Je pense qu'on ne peut pas considérer la vocation à l'Opus Dei comme la réalisation d'un projet personnel. C'est un appel de Dieu, ressenti dans un premier temps pour vivre sa foi chrétienne selon l'esprit reçu et transmis par Saint Josemaria. Cet appel peut prendre des chemins inattendus : raconter tout par le menu prendrait trop de place mais cet appel a commencé par une simple curiosité d'un étudiant voulant vivre à fond sa foi chrétienne et « tombant » sur un article d'un hebdomadaire contenant certaines critiques au sujet de l'Opus Dei. Malgré tout, les aspects négatifs n'étaient guère convaincants et manquaient de logique ; j'ai été attiré par le fait qu'il s'agissait d'une institution de l'Eglise composée surtout de laïcs vivant leur foi au quotidien. J'ai mis longtemps à rentrer en contact avec l'Opus Dei car bien des journaux auxquels je

demandais des renseignements ne répondaient même pas (il y a longtemps de cela). Finalement c'est un jésuite dirigeant un patronage de mon quartier ayant eu des échos favorables sur l'Opus Dei qui m'a indiqué la revue « l'Ami du clergé » (devenue « Esprit et Vie »). Cette revue m'a donné les adresses sur Paris et Rome. J'ai pu enfin connaître l'Opus Dei de près.

Ensuite, cette vocation se spécifie avec une plus grande précision : comment la vivre ? Dans le mariage ou le célibat apostolique ? En ce qui me concerne il est devenu clair rapidement que c'était dans le célibat apostolique, c'est-à-dire avec la plus grande disponibilité. C'est ce qui caractérise ma vocation de numéraire. Cette disponibilité permet d'assurer la formation des autres fidèles de l'Opus Dei et de se dédier à plein temps au développement des activités

apostoliques tout en exerçant sa profession comme tous les autres laïcs.

Comment avez-vous ressenti votre appel à la prêtrise ?

Comme vous le savez certainement, la vocation sacerdotale implique un appel de l'Eglise exerçant un discernement. Il arrive que le Prélat de l'Opus Dei puisse appeler un numéraire au sacerdoce après une période de discernement. C'est ce qui m'est arrivé. Le sacerdoce n'a pas constitué pour moi un plus, le fait de gravir un échelon, la consécration d'une carrière. Non, c'était une nouvelle manière de vivre cette disponibilité déjà présente dans la vocation de numéraire. D'ailleurs je n'ai pas cessé d'être numéraire !

Il est certain qu'après l'ordination sacerdotale il s'agit d'être prêtre à cent pour cent. Cependant, l'exercice de la profession marque toujours

dans la mesure où on acquiert des « réflexes », une mentalité permettant d'être de plain-pied avec la société qui nous entoure et dans laquelle nous sommes immergés sans y être noyés ou suffoqués.

Votre formation s'est déroulée à Rome.

En répondant positivement à la demande du prélat, je suis parti à Rome, au séminaire international de la Prélature, où sont formés tous les hommes qui, comme moi, se préparent à recevoir l'ordination sacerdotale. Les études durent habituellement six ans, durant lesquelles on étudie les sciences sacrées (habituellement à l'Université de la Sainte Croix) tout en recevant la formation spirituelle propre au séminaire. Le tout dans une ambiance internationale, puisque chaque année, une

cinquantaine de numéraires de tous les continents viennent s'y former.

Une fois obtenu mon doctorat de droit canon, j'ai été ordonné et je suis parti faire « mes classes » en Espagne, avant de revenir en France.

En plus d'être prêtre de l'Opus Dei, vous exercez une activité au sein du diocèse de Marseille...

Il est rare que des prêtres numéraires aient une activité en lien direct avec la profession exercée avant l'ordination mais il se trouve que, après les études ecclésiastiques communes j'ai fait un doctorat en droit canon complétant ainsi les études juridiques civiles antérieures. Ce doctorat n'est pas resté à l'état de diplôme inactivé car j'ai été rapidement « embauché », si j'ose dire, comme défenseur du lien à Aix-en-Provence puis à partir de 1991 comme vice-official (vicaire judiciaire adjoint) pour la région

apostolique de Marseille. Depuis 2001 j'exerce la fonction de Vicaire judiciaire pour la province ecclésiastique dont le diocèse de Marseille est le siège métropolitain.

L'exercice de cette fonction a-t-il été demandé par le Prélat de l'Opus Dei ?

Cette nomination s'est faite sur la demande de l'archevêque de Marseille, avec l'accord explicite de tous les évêques de la Province, et le consentement du Prélat de l'Opus Dei. Dans cette fonction je dépends donc de l'archevêque de Marseille qui est le modérateur du Tribunal Ecclésiastique. C'est à lui seul que je rends compte de mon travail, bien entendu.

Outre votre travail de Vicaire judiciaire, quel travail pastoral exercez-vous au quotidien ?

Ma fonction de Vicaire judiciaire étant exercée à mi-temps, le service direct au diocèse est complété par une permanence d'accueil, un après-midi par semaine, dans la basilique de Notre-Dame de la Garde.

Le reste du temps est consacré à la pastorale spécifique de l'Opus Dei qui comprend aussi bien l'accompagnement spirituel de personnes d'âge et de milieux divers sur Marseille que la prédication de récollections pour laïcs sur Montpellier, pour laïcs et pour prêtres diocésains sur Toulon. Autant vous dire que le chômage technique n'est pas un souci majeur !

Quel message souhaitez-vous transmettre à nos lecteurs ?

Les richesses spirituelles qui irriguent l'Eglise en France sont si diverses ! C'est une grande joie de pouvoir participer, selon la spécificité de l'esprit de l'Opus Dei, à

l'évangélisation de notre société au coude à coude avec tant d'autres chrétiens. Certes, un travail énorme reste à faire, mais je souhaite que beaucoup de vos lecteurs puissent réaliser dans leur vocation leur rêve de jeunesse car je peux vous certifier Dieu ne déçoit jamais.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ci/article/le-parcours-
dun-pretre-de-lopus-dei/](https://dev.opusdei.org/fr-ci/article/le-parcours-dun-pretre-de-lopus-dei/) (8 août 2025)